



Dispositifs de lutte contre la propagation du Covid-19

EUROSCOPE COVID-19

Principales mesures sanitaires,
économiques et de fonctionnement institutionnel
adoptées dans 36 États

3^{ème} mise à jour - Note du 21 avril 2020

Contact :

Matteo MIROLO, mmirolo@arcturus-group.com

Pays de l'Union européenne	3
Allemagne	4
Autriche	5
Belgique	6
Bulgarie	7
Chypre	8
Croatie	9
Danemark	10
Espagne	11
Estonie	12
Finlande	13
France	14
Grèce	15
Hongrie	16
Irlande	17
Italie	18
Lettonie	19
Lituanie	20
Luxembourg	21
Malte	22
Pays-Bas	23
Pologne	24
Portugal	25
République tchèque	26
Roumanie	27
Slovaquie	28
Slovénie	29
Suède	30
Union européenne	31
Pays tiers	32
Canada	33
Etats-Unis	34
Japon	35
République populaire de Chine	36
Royaume-Uni	37
Russie	38
Suisse	39
Turquie	40

Euroscope Covid-19

Pays de l'Union européenne

Allemagne



Population : 82 M hb (2018)

Chancelière fédérale : Angela MERKEL (CDU)

Coalition conservateurs (CDU), conservateurs de Bavière (CSU), socio-démocrates (SPD)

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 141.672 cas et 4.404 morts
- Déconfinement progressif à partir du 20/04, l'Etat fédéral et les Länder se sont accordés sur les mesures suivantes :
- Réouverture des magasins de moins de 800m², réouverture possible des coiffeurs à partir du 04/05.
- Distance d'1,5 mètre, maximum de 2 personnes d'un ménage différent dans les déplacements extérieurs
- Interdiction des évènements grands publics jusqu'au 31/08.
- Renforcement des capacités de test ainsi que des services de santé (5 personnes pour 20.000 habitants).
- Quarantaine absolue de deux semaines à partir de l'entrée sur le territoire de personnes venant de pays à risques (non respect sanctionné de 2.500€ d'amende).
- Les écoles pourront rouvrir à compter du 4 mai, d'ici fin avril les Länder doivent s'accorder sur les mesures d'hygiène à mettre en place dans les établissements qui rouvriront.
- Port du masque encouragé.
- A noter que les Länder peuvent renforcer ces mesures ainsi plusieurs Länder comme la Saxe ont déjà rendu le port du masque obligatoire dans les transports et les magasins

Mesures économiques

- Plan d'aide de 156 milliards d'euros adopté par le Bundesrat le 27 mars 2020 :
 - Facilitation du recours au chômage partiel (abaissement du seuil de déclenchement de 30% à 10% des personnels), prise en charge de 60% ou 67% de la différence de net et des charges sociales, extension de l'éligibilité aux travailleurs temporaires
 - Facilitation du report et de l'ajustement des contributions au titre de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle
 - Allègement des conditions d'accès aux dispositifs de crédits de la banque publique KfW pour les jeunes entreprises (- 5 ans d'existence) et les entreprises avec une prise en charge de la garantie à 80% ou 90% pour les investissements jusqu'à 200 Mio€
 - Activation du plan de stabilisation de l'économie (400Mrd fonds de garantie ; 100Mrd recapitalisation, 100Mrd crédits exceptionnels KfW)
 - Aide financière directe (subventions soumises à l'impôt) pour les TPE et indépendants à hauteur de 9.000 € (moins de 5 salariés) ou 15.000€ (5-10 salariés) en versement unique pour 3 mois,
- 2 milliards d'euros destinés aux start-ups, prêts correspondant à 3 mois de chiffre d'affaires garantis à 100% par l'Etat fédéral
- Les Länder mettent en plus des aides spécifiques à destination des entreprises, complémentaire à celles de l'Etat fédéral. Par exemple,
 - Le Land de Berlin met en place une aide financière directe de 5.000€ pour les TPE
 - Le Land de Bavière met en place une aide financière immédiate de 5.000€ (moins de 5 employés) à 30.000€ (jusqu'à 250 salariés)
- Plusieurs parties prenantes appellent à la mise en place de mesures d'aide sectorielles, aucune n'a encore été décidée au niveau fédéral.

Mesures institutionnelles

- Si les deux chambres parlementaires traitent prioritairement les sujets liés à la crise COVID19, l'agenda politique et institutionnel est maintenu en vue de la présidence allemande du conseil au second semestre 2020.

Autriche

Population : 8,83 M hb

Chancelier fédéral : Sebastian KURZ (ÖVP)
Coalition Parti populaire autrichien (ÖVP) et Les Verts

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 14.713 cas et 470 morts
- Déconfinement progressif, depuis le 14/04
- Depuis le 14/04 les magasins de biens de moins de 400m² peuvent rouvrir s'ils respectent les conditions suivantes : 20m² par client, contrôles à l'entrée du magasin, port du masque obligatoire pour les employés et clients, désinfection régulière. Les magasins de bricolage et jardineries ne sont pas concernés par le critère des 400 m².
- Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun.
- Une distance d'un mètre entre les personnes doit être respectée.
- Les restaurants peuvent offrir des services de vente à emporter.
- L'enseignement dans les écoles et lycées est toujours suspendu, tout comme l'accueil dans les crèches (hormis pour les parents ne pouvant garder leurs enfants à domicile) ou universités
- Depuis le 19/04, les sportifs de haut-niveau et leurs entraîneurs ont accès aux installations sportives privées
- L'entrée sur le territoire autrichien reste conditionnée à une attestation médicale
- Certaines parties du Tirol restent en quarantaine absolu (interdiction d'entrée et de sortie dans lesdites communes)
- Les restrictions sur les événements publics et visites à l'hôpital sont maintenues.
- Le déconfinement progressif devrait continuer au mois de mai avec la réouverture des salons de coiffure (01/05), potentiellement celle des cafés et musées notamment (mi-mai). Une évaluation de la situation aura lieu fin avril.

Mesures économiques

- Paquet d'aide d'urgence de quatre milliards d'euros
- Neuf milliards d'euros supplémentaires de garanties et de dettes pour garantir les prêts
- 15 milliards d'euros vont être investis d'aide d'urgence
- Dix milliards d'euros de reports d'impôts sont prévus
- Une indemnité de chômage partiel est accordée à un taux forfaitaire par heure perdue. Tous les employeurs sont éligibles, y compris les travailleurs temporaires – sauf Etat fédéral, États fédérés, les municipalités et les associations de municipalités, d'autres personnes morales de droit public et les partis politiques.
- Fonds de secours pour les PME et les UPE
- Report de cotisations de sécurité sociale

Mesures institutionnelles

- Les groupes parlementaires du Bundesrat et du Nationalrat se sont accordés pour réduire de moitié le nombre de députés présents en séance tout en respectant l'équilibre politique.
- Afin de réduire au maximum la durée des séances, il n'y a pas de débat d'actualité ni de questions parlementaires. En outre, la discussion d'un certain nombre de documents prêts pour la plénière a été reportée à une date ultérieure par accord entre les groupes politiques.

Belgique



Population : 11,4 M hb

Première ministre : Mme Sophie WILMES (MR)

Coalition MR, CD&V et Open VLD

Mesures sanitaires

- Chiffres au 21/04 : 40.956 cas et 5.998 décès
- Prolongation des mesures de confinement de deux semaines, soit jusqu'au 3 mai inclus :
 - Confinement des citoyens à domicile sauf exceptions
 - Télétravail obligatoire
 - Plus de cours dans les écoles et universités, garderie pour les enfants. Seules les crèches restent ouvertes
 - Activités récréatives annulées, quelle que soit leur taille ou caractère. Événements de masse (ex: festivals) annulés jusqu'au 31 août inclus
 - Magasins et commerces non-essentiels fermés, sauf magasins alimentaires, pharmacies, magasins d'alimentation pour animaux, magasins de bricolage et pépinières
 - Limitation de déplacement aux déplacements indispensables. Les transports en commun roulent toujours mais moins
 - Voyages hors Belgique considérés comme non-indispensables interdits
- Objectif d'organiser le déconfinement progressif dès le début du mois de mai

Mesures économiques

- Au niveau fédéral, adoption le 6 mars par le Conseil des ministres de [10 mesures de soutien](#) aux entreprises et aux indépendants
- Au niveau régional :
 - Bruxelles-Capitale : total des aides de 150 millions d'euros (avec une attention particulière pour les secteurs les plus touchés tels que l'Horeca, l'événementiel, le tourisme, le commerce de détail, les activités récréatives, les taxis et titres-services). Primes uniques aux entreprises qui varient de 4.000 à 2.000 euros pour le moment. D'autres mesures sont attendues pour les taxis
 - Wallonie : 350 millions d'aide dont 233 millions prévues pour les entreprises. Subvention de 5.000 euros pour toutes les entreprises contraintes de fermer
 - Flandre : indemnité de 4.000 euros par commerce fermé (+ 160 euros/jour si le confinement dure plus de 21 jours). Les factures d'eau, de gaz et d'électricité des travailleurs mis au chômage technique seront également prises en charge
- Nouvelles mesures depuis fin mars : accélération du remboursement des crédits TVA pour les entreprises, possibilité de reporter les paiements de crédits hypothécaires et de crédits aux entreprises, modification temporaire du système d'avantages liés aux versements anticipés pour les indépendants et les entreprises, reports de certains contrôles fiscaux jugés non essentiels
- 11/04 : mise en place de nouvelles [mesures](#) socio-économiques au niveau fédéral

Mesures institutionnelles

- 06/04 : mise en place du Groupe d'Experts en charge de l'Exit Strategy (GEES)
- Le gouvernement "Wilmès II", officiellement entré en fonction le 19/03, possède depuis le 26/03 des pouvoirs spéciaux pour une période de 3 à 6 mois (maximum). Ceux-ci permettront au gouvernement de rédiger des « arrêtés-lois » sans les faire passer par le Parlement, dans un souci de rapidité
- Depuis le 12/03, la Belgique est en « phase fédérale de gestion de crise ». L'organe politique gérant la crise est le Conseil National de Sécurité (CNS)
- A la Chambre des représentants, seuls les chefs de groupes sont admis dans l'hémicycle pour les débats et votes

Bulgarie

Population : 7,05 M hb



Premier ministre : M. Boiko BORISSOV

Coalition GERB (Citoyens pour un développement européen de la Bulgarie) et Patriotes Unis

Mesures sanitaires

- Chiffres au 21/04 : 966 cas et 45 décès
- Fermeture de tous les commerces non essentiels, restaurants et bars jusqu'au 13 mai. Restent ouverts les magasins d'alimentation, les pharmacies, les bureaux de poste, les banques et les assurances
- Port obligatoire du masque ou de tout autre moyen de protection dans tous les espaces publics ouverts ou fermés, pour la période du 12 au 26 avril inclus
- Réouverture des marchés en plein air après Pâques orthodoxe
- Interdictions :
 - De tout événement public
 - De se rendre dans les parcs, jardins publics et aires de jeu (sauf pour promener son chien)
 - De toute activité touristique
 - Depuis le 21 mars, d'entrer et sortir des grandes villes (Sofia, Plovdiv, Varna, Bourgas, etc.) sauf dans des cas d'urgence (raisons de santé, familiales, professionnelles). Tout déplacement de ce type doit être justifié (attestation de l'employeur, document médical, etc.)
 - D'entrer sur le territoire bulgare pour les ressortissants de pays tiers
- Recommandation aux employeurs d'introduire le télétravail
- Recommandation aux citoyens de ne pas quitter le pays sauf en cas d'urgence
- A partir du 18 mars et pour une période indéterminée les ressortissants des pays suivants n'ont plus le droit d'entrer sur le territoire bulgare : Chine, Iran, Inde, Italie, Espagne, France, Allemagne, Pays-Bas, Suisse, Royaume-Uni
- Mise en place de contrôles médicaux aux frontières

Mesures économiques

- Mise en place d'un moratoire partiel sur le paiement des prêts bancaires
- Plan d'aide de 500 millions de leva (250 millions d'euros) sous forme de garanties à destination des banques commerciales pour que celles-ci fassent preuve de plus de flexibilité face à leurs clients
- Soutien aux entreprises particulièrement touchées (restaurants, bars) pendant une durée de 3 mois pour le paiement des salaires de leurs employés (60% assurés par l'Etat, 40% par les entreprises). L'Etat prendra également en charge les cotisations sociales payées par les employeurs
- Report des délais pour clôturer les exercices comptables des entreprises à juin
- Primes salariales prévues pour certaines professions directement impliquées dans la gestion de la crise, notamment les médecins, les infirmiers, les militaires et les policiers
- Depuis la mise en place des mesures de confinement, plus de 17 000 personnes se sont inscrites au Pôle emploi après avoir perdu leur emploi à cause de la crise (secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme)

Mesures institutionnelles

- Députés et ministres ont annoncé renoncer à leurs salaires et en faire don au profit de la lutte contre le Covid-19
- Les organes de l'État et des autorités locales pourront siéger et voter à distance
- Les activités de l'Assemblée nationale se concentrent principalement sur l'adoption de mesures d'urgence pour lutter contre le coronavirus
- Mise en place d'une Task Force opérationnelle chargée de suivre de près l'évolution de la pandémie et de proposer des mesures concrètes pour lutter contre sa diffusion. Pour l'instant, toutes les suggestions, faites par la Task Force, ont été prises en compte par le gouvernement et validées par l'Assemblée nationale

Chypre



Population : 1,17 M hb

Président : M. Nicos ANASTASIADES

Rassemblement démocrate, centre-droit

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 767 cas et 12 morts
- Confinement de la population sauf pour motif médical et professionnel impérieux et certifié et couvre-feu de 21h à 6h.
- Fermeture des deux aéroports civils du pays (Larnaca et Paphos) à tous les vols commerciaux
- Fermeture des frontières sauf pour les citoyens et les résidents.
- Fermeture de plusieurs checkpoints entre la République de Chypre et la République turque de Chypre du Nord
- Quatorzaine obligatoire dans des centres de vacances réquisitionnés pour tous ceux qui reviennent de voyage à l'étranger
- Fermeture de tous les commerces non essentiels
- Stratégie de déconfinement en deux temps (sous réserve de la situation épidémiologique):
 - Début mai : réouverture de certains secteurs vitaux de l'économie
 - Entre septembre et décembre : déconfinement généralisé et réouverture de tous les secteurs économiques

Mesures économiques

- Mise en place d'un paquet de mesures de 700 millions d'euros annoncé le 15 mars
 - Réduction de la TVA de deux points
 - Diminutions des factures d'énergie de 10% pour mars et avril
 - Mesures de soutien à l'activité bancaire et au remboursement des prêts
 - Quatre semaines de congés payés pour les parents de mineurs de moins de quinze ans qui ne peuvent pas télétravailler
 - Mesures spéciales de chômage temporaire

Mesures institutionnelles

- Les activités du Parlement sont ralenties et focalisées sur les mesures liées au coronavirus

Croatie



Population : 4,076 M hb

Premier Ministre : M. Andrej PLENKOVIC

Union démocratique croate, centre-droit

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 1871 cas et 47 morts
- Fermeture des établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur
- Fermeture des frontières à tous les voyageurs, sauf pour un transit
- Confinement de la population sauf motif impérieux, via certification
- Fermetures des bars, discothèques, centres commerciaux et sportifs, cinémas, théâtres, musée et librairies
- Interruption des cérémonies religieuses et des manifestations sportives
- Suspension des transports en communs (urbains et interurbains)
- La stratégie de déconfinement est en préparation et pourrait inclure:
 - Une ouverture du tourisme national en juillet et du tourisme international (90% des recettes touristiques du pays) à la fin de l'été, facilité par une baisse de prix de 10 à 20% des péages routiers.
 - Une interdiction des festivals et concerts jusqu'à la fin de l'été

Mesures économiques

- Mise en place d'un paquet de mesures de 30 milliards de kuna (3,9 milliards d'euros)
 - Gel du paiement des emprunts des entreprises et particuliers pendant une période de 3 mois
 - Facilitation de l'accord de facilités de caisse pour les entreprises avec leurs banques
 - Prêts à taux zéro et à intérêts réduits à hauteur d'un milliard d'euros
 - Gel des prix des biens de première nécessité
 - Le paiement des impôts et contributions sociales des entreprises et particuliers peut être décalé de 3 mois et réglé en 24 mensualités
- Mesures sectorielles :
 - Flexibilité fiscale accrue pour les secteurs du tourisme et de la pêche
 - Soutien accru au secteur agricole, notamment avec des rachats de surplus invendus
- Pour les mois d'avril et de mai, le gouvernement prévoit en plus :
 - Une augmentation du salaire minimum des salariés en chômage temporaire
 - Exemption des impôts et cotisations sociales pour les entreprises en état de cessation de production et pour les PME qui ont vu leur CA baisser de plus de 50%
 - Pour les ETI et les grandes entreprises touchées par une baisse de CA de plus de 50%, leurs impôts et cotisations sociales seront réduits d'un montant proportionnel à leurs pertes
- Pour les entreprises touchées par une baisse de CA de 25 à 50%, un décalage de 24 mois du paiement des impôts et cotisations est possible

Mesures institutionnelles

- Les activités du Parlement sont ralenties et focalisées sur les mesures liées au coronavirus
- La gestion de la crise Covid-19 a été confiée au directeur de la protection civile, un organe gouvernemental apolitique

Danemark



Population : 5,6 M hb

Premier Ministre : Mme Mette FREDERIKSEN

Parti Socialiste

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 7515 cas and 364 décès
- Fermeture des écoles et universités
- Généralisation du télétravail pour les entreprises
- Annulation des évènements avec plus de 100 personnes
- Fermeture des frontières
- Les employés du service public non-essentiel sont renvoyés à la maison
- Réouverture des écoles pour les enfants de 12 ans ou moins
- Réouverture de certains services non-essentiels, tels que les coiffeurs, dentistes, et physiothérapeutes

Mesures économiques

- Régime de garanties pour les PME de €130 millions, visant à limiter le risque pour les entreprises d'obtenir des prêts et de garantir la continuité de leurs activités
- Garanties de prêts de 30 milliards pour les entreprises, dont 70% des prêts pour des PME ayant perdu 50% de leurs CA
- L'Etat couvrira le 75% des salaires des employés s'ils sont mis au chômage partiel
- Libéralisation des règles d'emplois pour que les entreprises puissent temporairement réduire le nombre d'employés
- Mesures sectorielles : aide étatique de 135 millions pour la compagnie d'aviation SAS (partagé avec la Norvège et le Danemark)
- €200 millions de fonds publics fournis au Fonds de garanties de voyages pour le remboursement de voyages annulés à cause du coronavirus
- Programme d'aide d'état d'1.3€ milliards pour compenser les travailleurs indépendants
- Programme d'aide d'état de 5.4€ milliards pour compenser les entreprises particulièrement affectés par la crise. Un maximum de 8€ million peut être octroyé aux entreprises. Seuls les entreprises enregistrés dans un pays pas considéré comme paradis fiscal sont éligible.

Mesures institutionnelles

- Arrêt du travail du *Folketing*, sauf pour les travaux essentiels
- Les questions non-essentiels seront reporté jusqu'à après la sortie de la crise

Espagne



Population : 46,7 M hb

Président du Gouvernement : Pedro SANCHEZ

Coalition Podemos et Parti Socialiste

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 200.210 cas et 20.857 morts
- Prolongement de l'état d'urgence jusqu'au 10 mai
- Le gouvernement travaille désormais sur un plan de déconfinement qui s'appliquerait progressivement à partir du mois de mai
- A partir du 27 avril les enfants pourront sortir dans la rue accompagnés des familiers
- Fermeture de tous les commerces et industries non essentiels pour le pays
- Généralisation du télétravail pour les entreprises
- Stricte limitation de circulation hormis pour :
 - Se rendre sur son lieu de travail quand le télétravail n'est pas possible
 - Faire des achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés
 - Se rendre auprès d'un professionnel de santé
 - Se rendre aux centres médicaux
 - Retourner au lieu de résidence habituelle
 - Soins aux personnes âgées, mineurs ou handicapés
 - Cause majeure ou situation de nécessité
- Frontières terrestres fermées (sauf pour les transporteurs de marchandises, les nationaux et les travailleurs frontaliers)
- Mise en place de contrôles par les forces de l'ordre (police, guardia civil et armée)
- Sanctions pénales et administratives : peines allant jusqu'à 6 ans de prison et amendes entre 100 et 6 000 €

Mesures économiques

- Plan d'aide de 200 milliards d'euros à travers le Décret Royal instaurant l'état d'urgence :
 - Le gouvernement travaille sur une proposition de revenu universel qui s'appliquerait à partir de la mi-mai. A ce stade, il n'y a rien d'officiel mais une partie de l'exécutif a évoqué un montant de 500€ par personne
 - Report du paiement de cotisations sociales et fiscales
 - Garantie des lignes de trésorerie bancaires
 - Soutien spécifique aux indépendants et aux PME
 - Le gouvernement se portera garant de crédits bancaires engagés par les PME
 - Simplification des plans de licenciement temporaires
 - Report des échéances des prêts immobiliers pour les travailleurs indépendants en situation de vulnérabilité économique
- Mesures sectorielles :
 - Report des échéances des cotisations sociales et fiscales pour les travailleurs indépendants et pour les PME (maximum de 30.000 €)
 - Une ligne de crédit de 2 milliards est créée pour les entreprises exportatrices.

Mesures institutionnelles

- Les chambres législatives (Congrès des députés et Sénat) continuent à travailler à travers des vidéoconférences et le système de vote télématique. Les textes principaux sont ceux qui concernent la gestion de la crise (même si l'exécutif a opté pour la procédure accélérée du decreto real).
- En Espagne la santé est une compétence régionale dont la gestion est assurée par les Communautés Autonomes. En revanche, compte tenu que l'état d'urgence a été décrété ce sont les structures étatiques qui ont pris le devant (Ministère de la Santé et Ministère de l'Intérieur).

Estonie

Population : 1,3 M hb



Premier Ministre : M. Jüri RATAS

Coalition Parti du Centre, Parti Conservateur Estonien, et Pro Patria

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 1535 cas et 40 décès
- Fermeture des frontières
- Interdiction des événements publics
- Fermeture des institutions culturelles
- Enseignement à distance pour les écoles
- Déconfinement progressive à être annoncé dans les deux prochaines semaines

Mesures économiques

- Paquet d'aide économique de 2 milliards d'euros pour soutenir les entreprises à travers l'institution financière nationale Kredex et la Fondation estonienne de développement rurale
- Annulation temporaire des contributions gouvernementales au deuxième pilier
- Garanties des prêts bancaires pour les entreprises de 500 millions d'euros, jusqu'à maximum de 5 millions
- 70% des salaires des personnes mis au chômage seront couverts par l'assurance chômage
- Annulation de la période d'attente pour l'inscription au chômage, suite à la perte d'emploi
- Accès au chômage pour les travailleurs indépendants
- Augmentation des dépenses pour le secteur de la santé de 27 millions d'euros
- Compensation des annulations des événements culturels et sportifs de 3 millions d'euros

Mesures institutionnelles

- Arrêt du travail du Parlement, sauf pour les travaux essentiels et les questions liées directement liés au Coronavirus

Finlande



Population : 5,5 M hb

Premier Ministre : Mme. Sanna MARIN

Coalition Parti Socialiste, Parti du Centre, Ligue Verte, Alliance Gauchiste, et Parti Populaire Suédois

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 3868 cas et 98 morts
- Fermeture des universités et écoles
- Généralisation du télétravail pour les entreprises
- Interdiction de réunion de plus de 10 personnes à la fois
- Fermeture des frontières aux étrangers
- Quatorzaine lors d'un retour au pays
- Fermeture des magasins non-essentiels
- Réouverture de la frontière entre la région d'Uusimaa (Grande région d'Helsinki) et le reste du pays dès le 15 avril

Mesures économiques

- Paquet d'aide économique de 15 milliards d'euros, dont 10 milliards qui seront mis à disposition de l'agence d'investissement nationale Finnvera pour soutenir les entreprises
- Annulation de la période d'attente pour l'inscription au chômage, suite à la perte d'emploi
- Accès au chômage pour les travailleurs indépendants
- Augmentation des dépenses pour le secteur de la santé de 27 millions d'euros
- 1 milliard d'euros de financement direct pour soutenir les entreprises affectées par le coronavirus, dont :
 - 100 millions d'euros pour les travailleurs indépendants
 - 200 millions d'euros pour les PME
 - 700 millions d'euros pour les entreprises de taille moyennes

Mesures institutionnelles

- Travail à distance (y compris débats par vidéoconférence ou écrits, votes sur Internet)
- Déclaration de l'état d'urgence, octroyant le Premier ministre des pouvoirs économiques additionnels

France



Population : 67 M hb

Président de la République : Emmanuel MACRON
La République en Marche (LREM)

Mesures sanitaires

- Chiffres au 21.04.2020 : 114 657 cas confirmés et 20 265 décès
- Fermeture de tous les commerces non essentiels, généralisation du télétravail pour les entreprises
- Stricte limitation des déplacements et mise en oeuvre de dérogation (avec justificatifs), au moins jusqu'au 11 mai
- Suspension des visites dans les structures d'accueil (EHPAD notamment) ; travaux en cours pour faciliter les visites auprès des personnes en fin de vie
- Mise en place de contrôles par les forces de l'ordre (montant de l'amende forfaitaire : 135 €)
- Fermeture des frontières aux personnes, sauf pour les transfrontaliers et pour les marchandises

Mesures économiques

- Plan d'aide de 110 milliards d'euros déclinés en plusieurs mesures :
 - 24 milliards d'euros pour l'extension exceptionnelle du chômage partiel à l'ensemble des salariés et jusqu'à 4,5 smic de rémunération ;
 - 7 milliards d'euros pour le fonds de solidarité pour les très petite entreprises : aide forfaitaire, pour mars et avril 2020, de 1 500 € (plus une aide complémentaire entre 2 000 et 5 000 € au cas par cas) pour les entreprises (PME, indépendants, etc.) qui ont fait l'objet d'une fermeture administrative ou qui ont perdu 50 % de leur chiffre d'affaires ;
 - 20 milliards d'euros pour le renforcement des participations financières de l'Etat dans les entreprises stratégiques ;
 - 8 milliards d'euros pour les dépenses exceptionnelles de santé (masques, etc.);
 - report des délais de paiement des charges sociales et fiscales des entreprises
- 315 milliards d'euros de prêts garantis par l'Etat pour les nouveaux prêts octroyés à partir du 1er mars
- Report des échéances de prêts bancaires pour les entreprises pendant 6 mois et sans frais et suspension des factures de gaz, d'électricité, et des loyers pour les commerçants installés dans les centres commerciaux
- Annulation des pénalités de retard pour les marchés publics de l'Etat et des collectivités territoriales
- Appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs par le Médiateur des entreprises
- Mesures spécifiques aux startups (80 M€) et aux entreprises exportatrices

Mesures institutionnelles

- Fonctionnement extraordinaire du Parlement : chaque groupe est représenté lors des débats en séance publique et en commission par son Président et deux députés, le président du groupe vote au nom de l'ensemble de ses membres ; Création d'une mission d'information sur la gestion de la crise du coronavirus au sein de l'Assemblée nationale ; Probable création d'une commission d'enquête parlementaire à l'issue de la crise
- Mise en place de cellules de crise : cellule de continuité économique (remontée d'informations sur la situation des entreprises et réunions entre les filières et Bercy) ; Task force interministérielle menée par le Ministère de la Santé ; Une cellule interministérielle menée par le Ministère de l'Intérieur pilote les questions liées au confinement général
- Des Lois exceptionnelles prises afin de faire face à la crise :
 - Loi de Finances Rectificative (I) qui vise à créer et provisionner les instruments mis en oeuvre par l'Etat pour soutenir le tissu économique national.
 - Loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 qui reporte le second tour des élections municipales, instaure un état d'urgence sanitaire et habilite le Gouvernement à légiférer par ordonnance pour prendre toutes mesures (notamment économiques ou concernant le droit du travail) visant à lutter contre le Covid-19.
 - Projet de Loi de Finances Rectificative (II) qui vise à adapter les mesures financières mises en place au prolongement du confinement, a minima jusqu'au 11 mai.
- Suspension de toutes les réformes en cours (retraite, audiovisuel, simplification de l'action publique, bioéthique)

Grèce



Population : 10,74 M hb

Premier Ministre : Kyriakos MITSOTAKIS

Parti Centriste

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 2.235 cas et 113 morts
- Les mesures du confinement ont été prolongées jusqu'au 27 avril
- Le 15 avril dernier, le ministre grec de la santé, Vassilis KIKILIAS, a annoncé que le gouvernement décidera d'ici la fin avril de la manière dont il procédera à la levée du confinement
- Fermeture de tous les commerces et industries non essentiels pour le pays
- Généralisation du télétravail pour les entreprises publiques et privées
- Stricte limitation de circulation hormis pour :
 - *Se rendre sur son lieu de travail quand le télétravail n'est pas possible*
 - *Faire des achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés*
 - *Se procurer des aliments, produits pharmaceutiques et de première nécessité*
 - *Se rendre aux centres médicaux*
 - *Cause majeure ou situation de nécessité*
- Suspension des visites dans les structures d'accueil
- Mise en place de contrôles par les forces de l'ordre
- Crise migratoire : les dépistages ont commencé dans les camps de migrants

Mesures économiques

- Plan d'aide de 10 milliards d'euros (5% du PIB) :
 - *2 milliards d'euros ont été destinés à soutenir aux entreprises en difficulté*
 - *Les licenciements dans les entreprises affectées sont interdits*
 - *Un salaire de 800 € sera assuré par l'Etat pour le mois d'avril aux travailleurs ne pouvant pas se déplacer au lieu de travail*
 - *Report des échéances des prêts immobiliers pour les travailleurs indépendants en situation de vulnérabilité économique*
 - *Concernant la liquidité, les entreprises bénéficieront d'un report des échéances (pendant 4 mois) des paiements d'impôts et des cotisations sociales.*
- Mesures sectorielles :
 - *La plupart des mesures sont destinées à favoriser les PME à travers des subventions directes (budget 1,2 milliards d'euros)*

Mesures institutionnelles

- Les institutions sont au ralenti pendant le temps d'adaptation des dispositifs télématiques permettant d'assurer un fonctionnement minimum.

Hongrie



Population : 9,7 M hb

Premier Ministre : M. Victor ORBAN - Fidesz
Fidesz-MPSZ – KDNP

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 1984 cas et 199 morts
- Interdiction des rassemblements de plus 500 personnes en plein air et de plus de 100 personnes en milieu fermé.
- Fermeture des commerces (y compris restaurants et cafés) à 15 heures à l'exception des magasins alimentaires et pharmacies.
- Fermeture des établissements culturels et de loisirs, des écoles et des universités.
- Interdiction de l'entrée des étrangers sur le territoire hongrois à partir du 17 mars.
- Instauration des contrôles aux frontières Schengen.
- Des mesures de confinement depuis le 28 mars.

Mesures économiques

Plusieurs mesures ont été mises en place à partir du 19 mars :

- Le gouvernement a reconnu les secteurs suivants comme étant les plus touchés par la crise sanitaire : tourisme, hôtellerie, restauration, divertissement, sport, services culturels et transport de passagers.
- Ces secteurs bénéficieront d'une réduction de leurs obligations fiscales jusqu'au 30 juin 2020, qui pourra être prolongée si nécessaire. Aussi, les contrats de location ne pourront pas être résiliés et le montant du loyer ne pourra pas être augmenté pendant cette période.
- Les paiements des prêts sont suspendus jusqu'à la fin de l'année.
- Les intérêts sur les nouveaux prêts à la consommation ont été limités (maximum de 5 % au-dessus du taux d'intérêt de la Banque nationale hongroise).
- Plusieurs dérogations au code du travail ont été mises en œuvre pour accroître la flexibilité de la main-d'œuvre.

Mesures institutionnelles

- Le 30 mars, le Parlement a adopté une loi visant à imposer pour un temps illimité l'état d'urgence instauré le 11 mars, ce qui donnera la possibilité au Premier ministre de légiférer sur tous les sujets par décret.
- Un décret sur la création des zones économiques spéciales a été adopté le 17 avril.

Irlande



Population : 5,176 M hb

Premier ministre : M. Leo VARADKAR

Fine Gael

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 15 251 cas et 610 décès
- Fermeture des bars, clubs, théâtres et salles de sport prolongée jusqu'au 5 mai
- Limitation des rassemblements de plus de 4 personnes
- Télétravail fortement recommandé
- Les Irlandais sont priés de rester chez eux sauf pour faire des courses de première nécessité, pour se rendre auprès d'un professionnel de santé ou pour faire de l'exercice physique
- Les déplacements à l'intérieur du pays et à l'étranger sont déconseillés : toute personne entrant sur le territoire doit s'isoler pendant 14 jours (à l'exception des pilotes et du personnel maritime)

Mesures économiques

- Un paquet de 3 milliards d'euros est prévu pour financer les dépenses dans le secteur de la santé
- Mise en place d'un programme de 200 millions d'euros pour aider les entreprises touchées par la crise du coronavirus (avances remboursables pour les entreprises ayant enregistré une baisse d'au moins 15% de leur CA et qui emploient 10 salariés ou plus à plein temps)
- Une série de banques (dont la Banque d'Irlande, AIB, KBC, Ulster Bank) ont annoncé des mesures de soutien aux entreprises et aux particuliers, dont un accès facilité aux crédits et la possibilité de mettre en pause le remboursement des emprunts existants
- Octroi d'une allocation chômage à hauteur de 350 euros par semaine pour les employés et les indépendants ayant perdu leur emploi en raison de la crise liée au Covid-19

Mesures institutionnelles

- Promulguée le 27 mars 2020, la loi sur les "mesures d'urgence dans l'intérêt public" permet au Ministre de la Santé d'adopter les mesures nécessaires pour restreindre la circulation des personnes, mettre en confinement certaines parties du pays et mettre en quarantaine forcée les personnes qui sont porteuses du Covid-19 mais qui refusent de s'isoler.

Italie



Population : 60,48 M hb

Président du Conseil des Ministres : M. Giuseppe CONTE

Coalition Mouvement 5 Étoiles et Parti Démocrate

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 178 972 cas (actifs, guéris et décédés) et 23 660 morts
- Fermeture de tous les commerces et industries non stratégiques pour le pays (une liste détaillée des dérogations a été établie)
- Généralisation du télétravail pour les entreprises
- Stricte limitation de circulation hormis pour (avec formulaire d'autocertification) :
 - *Se rendre sur son lieu de travail quand le télétravail n'est pas possible*
 - *Faire des achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés*
 - *Se rendre auprès d'un professionnel de santé*
 - *Se déplacer pour la garde de ses enfants ou aider des proches vulnérables*
- Suspension des visites dans les structures d'accueil et les prisons
- Mise en place de contrôles par les forces de l'ordre
- Jusqu'à 12 ans de prison si un individu contaminé et le sachant rompt sa quarantaine
- Mise en place de contrôles de personnes aux frontières
- Quatorzaine obligatoire pour tous ceux qui rentrent en Italie
- Préparation d'un plan de déconfinement qui pourrait inclure:
 - Une réouverture de l'industrie et de la construction à partir du 4 mai
 - Une réouverture des magasins à partir du 18 mai, avec des mesures de distanciation sociale
 - Une dérogation pour certaines régions moins touchées qui pourraient relancer une partie de leurs économies avant le 4 mai, sous réserve du respect de standards sanitaires à établir

Mesures économiques

- Plan d'aide total de 750 milliards d'euros au sein des décrets "Cura Italia" et « Liquidità ». Un nouveau plan d'aide pour les familles est attendu le 25 avril.
 - *Gel des versements des impôts et cotisations sociales des entreprises dont le CA est sous les 2 millions d'euros et de celles ayant subi au moins 33% de baisse de CA, jusqu'à fin mai*
 - *Crédits d'impôts (60% des charges locatives, 50% des frais de désinfection et d'achat de masques)*
 - *Les licenciements sont interdits pendant 60 jours*
 - *Le chômage technique est autorisé pour toutes les entreprises jusqu'à 9 semaines*
 - *Tous les paiements des emprunts immobiliers sont repoussés jusqu'à 18 mois pour les personnes en chômage technique et celles qui ont été licenciées à cause du coronavirus, ainsi que pour les indépendants particulièrement affectés*
 - *La caisse des dépôts italienne garantit de 70% à 100% de plus de 200 milliards d'euros de prêts bancaires jusqu'à 25% du CA des entreprises affectées par le coronavirus, à condition qu'elles ne licencient pas leur personnel et ne transfèrent pas leur production à l'étranger*
 - *Les parents pourront prendre jusqu'à 15 jours de congés supplémentaires pour garder leurs enfants, rémunérés à 50% du salaire*
- Mesures sectorielles :
 - *Indemnité de 600 euros sur le mois de mars pour les travailleurs indépendants, les agriculteurs et les intermittents du spectacle*
 - *Les personnels sanitaires ont droit à un bonus de 1000 euros pour engager des gardes de leurs enfants*

Mesures institutionnelles

- Le Parlement (Chambre des députés et Sénat de la République) est pour le moment ouvert et en fonctionnement très actif pour lutter contre le coronavirus (plus de cinquante projets de loi déposés depuis le début de la crise) mais possible évolution vers vote et débats à distance
- Le referendum sur la réduction du nombre des parlementaires est repoussé sine die
- La gestion opérationnelle de l'urgence sanitaire est confiée au département de la protection civile et, pour la partie économique et sociale, à un commissaire extraordinaire, Domenico ARCURI (actuel PDG d'Initalia, agence italienne de développement économique)
- Une équipe dédiée au plan de déconfinement a été formée autour de Vittorio COLAO (chef d'entreprise, ancien PDG de Vodafone)

Lettonie



Population : 1,92 M hb

Premier Ministre : Krišjānis KARIŅŠ
Parti Unité (conservateur)

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 739 cas et 5 morts
- Généralisation du télétravail
- Le transport international est interdit
- Interdiction des évènements avec plus de 200 personnes
- Mise en place de contrôles par les forces de l'ordre
- Distanciation sociale obligatoire à l'extérieur

Mesures économiques

- Garanties d'aide étatique de 35.5€ millions pour soutenir les secteurs de l'agriculture et de la pêche
- Plan d'aide gouvernemental :
 - 1 milliard d'euros d'aides fiscales : garanties de prêts et report du paiement des impôts
 - Report des échéances fiscales pour les entreprises
 - 250 millions d'euros pour garantir et subventionner des prêts pour les entreprises touchées par le coronavirus

Mesures institutionnelles

- Les députés sont dissuadés de voyager à l'étranger et les fonctionnaires du parlement vont travailler
- Prolongation de la période d'état d'urgence jusqu'au 12 mai

Lituanie

Population : 2,7 M hb



Président du gouvernement : Gitanas NAUSEDA
Centriste

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 1326 cas et 37 morts
- Quarantaine générale
- Interdiction des évènements avec plus de 100 personnes
- Fermeture des frontières aux non-citoyens
- Réouverture de certains magasins non-essentiels, tels que les magasins de réparation, à partir du 20 avril

Mesures économiques

- Plan d'aide gouvernemental :
 - 5 milliards d'euros pour des allègements fiscaux et des subsides
 - Report des échéances fiscales pour les entreprises
 - Complément au revenu des individus allant jusqu'à 600 euros par mois afin d'éviter les licenciements

Mesures institutionnelles

- Retour aux conditions de travail normales au Parlement à partir du 27 avril

Luxembourg



Population : 0,6 M hb

Premier ministre : M. Xavier BETTEL

Coalition DP, LSAP et déi gréng

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 3.558 cas et 75 décès
- 15/04 : publication d'un [scénario](#) de déconfinement en 3 phases :
 - Phase 1 : reprise des chantiers de construction et réouverture de certains lieux à partir du 20 avril
 - Phase 2 : reprise de l'enseignement secondaire à partir du 11 mai 2020
 - Phase 3 : reprise de l'enseignement fondamental ainsi que des crèches et structures d'accueil à partir du 25 mai 2020
- Les entreprises de l'artisanat se verront remettre 5 masques par employé dans le cadre de la stratégie de déconfinement
- A partir du 16/03 : circulation sur la voie publique limitée ; plus d'activités commerciales ou artisanales ; télétravail recommandé
- Certaines activités essentielles sont maintenues à partir du 16/03 (entre autres, production et distribution d'énergie, secteur de la santé, transports publics et déchets). Certaines activités commerciales ou artisanales seront également maintenues, dont entre autres, les garagistes, qui sont autorisés à faire les services après-vente, service de réparation, mais les ventes sont interdites ; le contrôle technique pour véhicules et le leasing de voitures
- Mise en place d'une hotline offrant un soutien psychologique multilingue 7j/7
- Appel à respecter un « social distancing » de 2m au sein des commerces

Mesures économiques

- Mise en place un fonds d'urgence à destination des TPE et des indépendants qui peuvent ainsi profiter d'une aide financière immédiate non remboursable de 5.000 euros. Les indépendants pourront également toucher une indemnité d'urgence de 2.500 euros
- Les entreprises peuvent faire une demande d'annulation des avances trimestrielles payables pour les deux premiers trimestres de 2020. Elles peuvent également demander un délai de paiement de quatre mois pour les impôts venant à échéance après le 29 février 2020. De plus, la TVA remboursera tous les soldes créditeurs TVA en dessous de 10.000 euros
- Accélération et facilitation de la procédure pour demander et obtenir le chômage partiel pour cas de force majeure lié à la crise du Covid-19 (formulaire en ligne, demande tous les mois)
- Grandes, moyennes et petites entreprises ainsi que les professions libérales peuvent bénéficier d'une aide maximale de 500.000 euros (sous forme d'avance remboursable). Cette avance peut couvrir jusqu'à 50% des coûts éligibles, dont les frais de personnel et les loyers sur la période du 15 mars au 15 mai 2020
- Lancement d'un appel à projet à destination des start-ups pour des solutions innovantes dans la lutte contre Covid-19. Jusqu'à 20 projets seront sélectionnés qui bénéficieront chacun d'un soutien financier jusqu'à hauteur de 150.000 euros. Appel à propositions ouvert du 20 au 30 avril
- [Tableau](#) récapitulatif des mesures du programme de stabilisation de l'économie (version du 10 avril)

Mesures institutionnelles

- Suspension des délais en matières : Juridictionnelles, Administratives (introduction de recours ou d'appel), Civiles et commerciales (mise en état, faillite, déclaration de naissance, acte de mariage, expulsions, etc.), pénale et pénitentiaire (limitation des sorties et visites)
- Le 18/03, le Luxembourg a déclaré l'état de crise dans le pays, ce qui donne la possibilité au gouvernement de mettre en place des mesures urgentes pour faire face au Covid-19

Malte



Population : 0,49 M hb

Premier Ministre : M. Robert ABELA

Parti travailliste

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 427 cas et 3 morts
- Fermeture des établissements de l'éducation primaire, secondaire et supérieure, jusqu'à la fin de l'année scolaire
- Quatorzaine obligatoire pour tous ceux qui rentrent à Malte
- Suspension des activités sportives, religieuses et politiques en groupe
- Interdiction de tous les rassemblements organisés
- Fermeture de toutes les activités commerciales non essentielles destinées à recevoir du public
- Voyages interdits en Italie, Allemagne, Espagne, France et Suisse
- Fermeture des frontières à tous les migrants qui tentent de venir par la mer
- Stratégie de déconfinement en cours d'élaboration, pour un début de levée des restrictions dans quelques semaines

Mesures économiques

- Plan d'aide de 1,8 milliard d'euros annoncé le 18 mars :
 - *Le paiement des impôts et contributions sociales pour les mois de mars et avril est repoussé au mois de mai*
 - *Subvention de 350 euros par salarié en quarantaine*
 - *Jusqu'à 4000 euros pour les entreprises qui investissent dans le télétravail*
 - *Facilitation des crédits pour besoins de trésorerie grâce à des garanties gouvernementales*
 - *Allocations jusqu'à 800 euros par mois pour le chômage économique et temporaire*

Mesures institutionnelles

- Les activités du Parlement sont ralenties et focalisées sur les mesures liées au coronavirus

Pays-Bas

Population : 17,18 M hb



Premier ministre : M. Mark RUTTE (VVD)

Coalition VVD, D66, CDA et CU

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 33.405 cas et 3.751 décès
- Restriction d'entrée sur le territoire néerlandais jusqu'au 15 mai
- Les mesures prises par les Pays-Bas pour combattre le coronavirus sont étendues jusqu'au 28 avril (télétravail; fermetures des écoles, crèches et garderies; fermeture des cafés, bars, restaurants, salles de sports, saunas; mesures de distanciation sociale; etc.)
- Les événements et regroupements restent interdits jusqu'au 1er juin

Mesures économiques

- Élargissement du système de garantie de crédit pour les PME : 300 millions d'euros de financement supplémentaire à la disposition des PME touchées par la situation actuelle
- Mise en place d'un régime temporaire permettant aux entreprises de demander une aide pour le paiement de leurs coûts de main-d'œuvre
- Soutien supplémentaire aux entrepreneurs indépendants
- Assouplissement des reports d'impôt et réduction des amendes
- Extension du régime de garantie pour le financement des entreprises
- Remise d'intérêts aux petits entrepreneurs sur les microcrédits Qredits
- Garantie temporaire pour les entreprises agricoles et horticoles
- Régime de compensation pour les secteurs touchés
- Possibilité de demander un délai de paiement pour l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur les salaires et la taxe sur le chiffre d'affaires (TVA). Pas d'amende en cas de retard
- Le taux d'intérêt normal de recouvrement pour les paiements effectués après l'expiration du délai de paiement sera temporairement ramené de 4 % à près de 0 %. Cette mesure s'applique à toutes les dettes fiscales. Le taux d'intérêt fiscal sera également fixé temporairement au pourcentage le plus bas possible pour tous les entrepreneurs

Mesures institutionnelles

- Introduction d'une législation d'urgence autorisant l'adoption temporaire de solutions électroniques pour certains secteurs (par exemple dans le domaine de la justice ou encore des assemblées générales pour des entreprises). Elle cessera de s'appliquer le 1er septembre 2020
- Le 23 mars, Martin VAN RIJN est devenu ministre des Soins Médicaux, remplaçant Bruno BRUINS qui avait démissionné le 19 mars. A noter que le nouveau ministre est membre de l'opposition car il appartient au parti PvdA (Parti travailliste d'orientation social-démocrate, S&D à l'échelle européenne), dont le parti n'est pas membre de la coalition gouvernementale
- Les célébrations de la fête nationale néerlandaise (Koningsdag, jour anniversaire du Roi Willem-Alexander), prévues le 27 avril, ont été annulées au sein des ambassades et représentations néerlandaises dans le monde ainsi qu'à Maastricht, ville qui devait recevoir la famille royale cette année

Pologne



Population : 38,4 M hb

Président du pays - M. Andrzej DUDA- PiS
Premier Ministre - M. Mateusz MORAWIECKI- PiS
Coalition PiS-Alliance-SP

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 9453 cas et 362 morts
- Mise en place de contrôles aux frontières le 16/03
- Fermeture de ses frontières aux voyageurs étrangers jusqu'au 3/05 au moins
- Fermeture de la plupart des magasins non essentiels, restaurants, écoles, universités
- Interdiction de tous les rassemblements de plus de 50 personnes, y compris les messes religieuses
- Obligation de se couvrir la bouche et le nez en public à partir du 16/04 (à l'aide d'un masque, d'un foulard ou d'une écharpe)

Mesures économiques

- Un Paquet économique (« bouclier anticrise ») a été présenté le 18 mars. Il s'agit de 212 milliards de zlotys (47 milliards d'euros) pour des mesures ciblées sur :
 - *La sauvegarde des emplois : prise en charge partielle des salaires des employés dans les entreprises avec le CA baissé, soutien au revenu des indépendants, etc.*
 - *Les entreprises : report des paiements de sécurité sociale, assouplissement des règles de versement des redevances, garanties bancaires pour les crédits, facilité d'accès aux micro-crédits, etc.*
 - *La stabilité financière : opération de mise en pension, etc.*
 - *Les investissements publics : 30 milliards de zlotys de dépenses d'infrastructure*
 - *Les services de la santé publique : 7,5 milliards de zlotys de dépenses de santé*
- Ces mesures s'appliquent à partir du 1er avril

Mesures institutionnelles

- L'assouplissement des restrictions est prévu en quatre étapes, à partir du 20/04, à travers l'ouverture :
 - *Des forêts et des parcs tout en maintenant une distance d'au moins deux mètres et en couvrant la bouche et le nez*
 - *Des magasins de bricolage le week-end, hôtels et autres lieux d'hébergement, bibliothèques, musées et galeries d'art*
 - *Des magasins dans les centres commerciaux, salons de coiffure et de beauté, crèches, écoles ainsi que l'organisation d'événements sportifs avec la participation de jusqu'à 50 personnes en open space*
 - *Des salles de sport, des solariums, des salons de massage, des théâtres et des cinémas*
- L'élection présidentielle est maintenue le 10/05
- Application mobile de mise en quarantaine soutenue par le gouvernement

Portugal



Population : 10,29 M hb

Premier Ministre : Antonio COSTA

Parti Socialiste

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 20.206 cas et 714 morts
- Fermeture de tous les commerces et industries non essentiels pour le pays
- Prolongement du confinement jusqu'au 2 mai
- Le Premier ministre Antonio COSTA a récemment déclaré qu'il espérait assouplir les restrictions concernant les écoles, les magasins, les restaurants et les espaces culturels à partir du mois de mai (le plan détaillé sera annoncé le 30 avril)
- Généralisation du télétravail pour les entreprises publiques et privées
- Stricte limitation de circulation hormis pour :
 - *Se rendre sur son lieu de travail quand le télétravail n'est pas possible*
 - *Faire des achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés*
 - *Se rendre aux centres médicaux*
 - *Retourner au lieu de résidence habituelle*
 - *Soin aux personnes âgées, mineurs ou handicapés*
 - *Cause majeure ou situation de nécessité*
- Suspension des visites dans les structures d'accueil
- Frontières terrestres fermées avec l'Espagne (sauf pour les transporteurs de marchandises, les nationaux et les travailleurs frontaliers)
- Régularisation temporaire de tous les migrants ayant déposé une demande d'asile
- Mise en place de contrôles par les forces de l'ordre
- Le confinement est plus strict pour les personnes âgées de plus de 65 ans

Mesures économiques

- Plan d'aide de 9,2 milliards d'euros :
 - *5,2 milliards € comprennent des mesures fiscales telles que :*
 - *Un calendrier flexible pour les paiements d'impôts et de cotisations sociales*
 - *Une réduction des cotisations de sécurité sociale entre mars et mai.*
 - *Simplification des plans de licenciement temporaires*
 - *Report des échéances des prêts immobiliers pour les travailleurs indépendants en situation de vulnérabilité économique*
- Mesures sectorielles :
 - *Environ la moitié des 3 milliards d'euros de lignes de crédit annoncées sont destinées aux entreprises actives dans le tourisme, l'hôtellerie et la restauration*
 - *L'autre moitié va aux industries du textile, des vêtements et du bois*
 - *Un tiers environ est réservé aux PME et micro-entreprises*
 - *La ville de Lisbonne a ainsi suspendu jusqu'en juin tous les loyers de son parc immobilier*

Mesures institutionnelles

- Les institutions sont au ralenti pendant le temps d'adaptation des dispositifs technologiques permettant d'assurer un fonctionnement minimum.
- La gestion de la crise sanitaire est assurée par la DGS (Direction générale de la santé).

République tchèque

Population : 10,6 M hb



Président du Gouvernement : M. Andrej BABIŠ

Coalition ANO 2011 (libéral conservateurs) - ČSSD (social démocrate)

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 6838 cas et 194 morts
- Etat d'urgence à partir du 12/03 jusqu'au 30/04
- Interdiction des rassemblements de 30 personnes ou plus à partir du 13/03 après 18h
- Obligation de se couvrir le nez et la bouche en public (masques, écharpes) à partir du 19/03
- Fermeture des écoles, universités, restaurants
- Horaire d'accès différent pour les jeunes et les seniors dans les magasins

Mesures économiques

- Les premières mesures économiques ont été annoncées le 15/03 :
 - Taux d'intérêt zéro sur 2 ans pour les PME affectées
 - Report de paiements des impôts
- Parmi les secteurs affectés on note notamment le tourisme

Mesures institutionnelles

- Utilisation des données de géolocalisation des téléphones portables et des paiements par carte de débit pour la surveillance des personnes (à partir du 19/03)
- Assouplissement progressif des mesures à partir du 07/04
- Les autorités publiques ouvrent le 20/04 tout en respectant certaines mesures spéciales (réunions physiques autorisées à travers des barrières ou à une distance de 2 mètres, etc.)
- L'interdiction du commerce de détail dans les marchés en plein air est progressivement assouplie à partir du 20/04

Roumanie



Population : 19,5 M hb

Président du pays - M. Klaus IOHANNIS - Parti National Libéral
Premier Ministre - M. Ludovic ORBAN - Parti National Libéral

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 8936 cas et 460 morts
- Etat d'urgence à partir du 16.03 jusqu'au 15/05
- Fermeture des écoles, universités, restaurants, hôtels
- Confinement à l'échelle nationale à partir du 24/03

Mesures économiques

- Les premières mesures économiques ont été annoncées le 18/03:
 - *Garanties étendues pour les prêts des entreprises pour des investissements et fonds de roulement*
 - *Remboursement de la TVA pour renforcer le fonds de roulement des entreprises*
 - *Prise en charge du coût du chômage technique (75% du salaire brut, plafonné à 75% du salaire moyen national)*
- Les microentreprises (1-3 employés) qui représentent 95% des entreprises roumaines semblent les plus affectées
- Secteurs les plus impactés : services, tourisme, transport, HORECA

Mesures institutionnelles

- Les élections locales ont été reportées
- Ordre signé par le Président du pays qui prolonge l'état d'urgence du 15/04 au 15/05. Des mesures visant l'assouplissement des mesures de confinement ne sont pas encore prévues.

Slovaquie



Population : 5,4 M hb

Président du Gouvernement : M. Igor MATOVIČ

Coalition OĽaNO (conservateur) - Sme Rodina (droite) – SaS (libéral) – ZL (centre)

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 1173 cas et 13 morts
- Etat d'urgence à partir du 15/03
- Fermeture des frontières avec les pays voisins à partir du 13/03
- Fermeture des magasins (à l'exception des magasins alimentaires), restaurants, universités, écoles
- Port de masques obligatoire à partir du 25/03
- Toutes les personnes voyageant en Slovaquie, qu'il s'agisse de ressortissants slovaques ou étrangers, seront isolées dans des centres de quarantaine d'État à partir du 20/04

Mesures économiques

- Plan de mesures approuvé le 16/03 :
 - Report de 3 mois de paiements des impôts
 - Faciliter l'accès au crédit
- Secteurs le plus affectés : tourisme, culture, transport, secteur automobile

Mesures institutionnelles

- Tests en masse lancés par le gouvernement
- Assouplissement progressif des mesures à partir du 20/04

Slovénie



Population : 2,1 M hb

Président du Gouvernement : Borut PAHOR

Parti Socialiste

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 1330 cas et 74 morts
- La Slovénie assouplit dès le 20 avril les restrictions imposées depuis la mi-mars :
 - La plupart des magasins, y compris ceux qui vendent des meubles, des voitures, des vélos et des matériaux de construction ainsi que les centres de services automobiles seront ouverts à partir du 20 avril
 - les salons de coiffure, les salons de beauté et les centres pour les animaux ouvriront le 4 mai
 - les écoles, les jardins d'enfants, les universités, les bibliothèques et les institutions culturelles restent fermés
 - les transports publics continuent à l'arrêt
 - les slovènes sont obligés de porter des masques et ne doivent pas socialiser dans les espaces publics
 - les citoyens ne sont pas autorisés à se déplacer en dehors de leur propre municipalité, sauf s'ils doivent se rendre au travail, chez un médecin ou dans d'autres cas exceptionnels
- Forte limitation du trafic routier transfrontalier (arrêt du trafic de fret italien)
- Les infractions entraînent des amendes de 400 euros
- Mise en place de contrôles par les forces de l'ordre

Mesures économiques

- Plan d'aide de 998 millions d'euros, dont 600 millions d'euros sont déjà disponibles auprès de la Banque Nationale slovène d'investissement et de développement. Parmi les mesures :
 - Remboursement partiel de la compensation salariale pour les employeurs touchés par le coronavirus
 - Moratoire sur les paiements des prêts bancaires (dans le cadre de tout prêt pour une période de 12 mois)
 - Le gouvernement se portera garant de crédits bancaires engagés par les PME
 - Prolongation des délais pour la présentation des déclarations fiscales et des rapports annuels et le report du paiement des impôts
- La Slovénie a récemment approuvé (2 avril) des mesures d'une valeur d'environ 3 milliards d'euros, soit 6 % du PIB, pour aider les entreprises et les particuliers à surmonter l'épidémie de coronavirus
 - L'État versera des compensations et des impôts obligatoires pour les systèmes nationaux de retraite et de santé des hommes d'affaires et des agriculteurs touchés par le virus, ainsi que pour ceux qui sont temporairement licenciés ;
 - Ce paquet permettra également aux entreprises de différer le paiement des impôts.
- Mesures sectorielles :
 - La Banque Nationale a mis à dispositions des produits financiers aux PME pour un montant total de 800 millions d'euros

Mesures institutionnelles

- Pas de mesures institutionnelles spécifiques identifiées à date

Suède



Population : 10 M hb

Premier Ministre : M. Stefan LÖFVEN
Coalition Parti Socialiste et Parti Vert

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 14777 cas et 1580 décès
- Seules les écoles élémentaires et secondaires ayant rapporté des cas d'infection sont fermées
- Fermeture des universités et écoles pour adultes
- Généralisation du télétravail pour les entreprises
- Annulation des "grands événements publics" (concerts, salons, sports)
- Les restaurants, bars, et cafés pourront exclusivement faire du service aux tables

Mesures économiques

- Garanties de prêts de 12.5 milliards d'euros pour les PME
- Inscription au « chômage maladie » dès le premier jour de maladie
- Paquet économique de 45 milliards d'euros pour des prêts accordés aux banques pour assurer des crédits
- Compensation des chômeurs temporaires avec charges sociales réduites pour les entreprises
- Report des paiements d'impôts
- Mesures sectorielles :
 - 100 millions d'euros de soutien pour la culture et le sport
 - Aide étatique de 450 millions d'euros pour l'aviation et le maritime, dont 135 millions à SAS (partagé avec la Norvège et le Danemark)
- Fermeture des fabriques de Scania et de Volvo, avec plus de 40,000 travailleurs mis au chômage temporaire
- Autorisation d'accorder des exemptions de paiement de l'amortissement des prêts hypothécaires
- Autorisation par les autorités municipales pour les entreprises de retarder le paiement des factures et des loyers jusqu'au 1er septembre
- Création d'un paquet d'aide de 9,1 milliards d'euros pour les prêts aux entreprises et les garanties de prêts pour les PME touchées par le coronavirus

Mesures institutionnelles

- Le travail du Riksdag continue avec effectif réduit : 55 députés sont sélectionnés pour représenter les intérêts de leurs partis lors des votes
- Télétravail pour les députés autorisés

Union européenne



Population : 512,4 M hb

Présidente de la Commission européenne : Mme Ursula VON DER LEYEN (DE)
Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (CDU)

Mesures sanitaires

- Restriction des déplacements non essentiels vers l'UE jusqu'au 15 mai
- Publication d'une feuille de route européenne en vue d'une levée commune des mesures de confinement
- Nouvelles lignes directrices sur les tests
- Orientations et boîte à outils commune au niveau de l'UE en vue de l'utilisation d'applications mobiles de traçage des contacts et d'alerte
- Création d'une réserve de matériel médical rescEU
- Publication d'orientations pratiques pour garantir la continuité de la circulation des marchandises sur tout le territoire de l'UE au moyen de voies réservées ("Green Lanes") et la libre circulation des travailleurs exerçant des professions critiques

Mesures économiques

- L'Eurogroupe a proposé un paquet d'aides à hauteur de 540 milliards d'euros qui permettra l'activation de trois instruments : 1) une ligne de crédit du Mécanisme européen de stabilité (MES), 2) un fonds de garantie géré par la BEI et 3) l'instrument SURE relatif au soutien aux dispositifs nationaux de chômage partiel
- Modification du budget de l'UE pour 2020 permettant l'augmentation des engagements et des paiements
- Seconde proposition d'extension de l'encadrement temporaire des aides d'État afin de permettre aux États membres de recapitaliser les entreprises qui en ont besoin
- Lancement de l'initiative ESCALAR qui permettra de mobiliser jusqu'à 1,2 milliards d'euros pour aider les entreprises à haut potentiel à croître et se développer
- Seconde initiative d'investissement en réaction au coronavirus (CRII+) qui permet, entre autres, de mobiliser au maximum toutes les aides non utilisées des Fonds structurels et d'investissement européens
- Mobilisation de 3 milliards d'euros afin de soutenir les systèmes de santé des États membres via l'Instrument de soutien d'urgence pour le secteur de la santé (EU Emergency Support Instrument for the healthcare sector)
- Proposition de mise en place du mécanisme SURE visant à soutenir les systèmes de chômage partiel dans les États membres. L'instrument pourra soutenir jusqu'à 100 milliards d'euros sous forme de prêts
- Activation de la clause dérogatoire générale, permettant aux États membres de ne pas respecter les règles de discipline budgétaire
- La BCE débloque 750 milliards d'euros (rachats de titres, aussi bien des obligations d'État que d'entreprises), à utiliser d'ici fin 2020
- Exonération de droits de douane et de TVA sur les importations d'équipements médicaux en provenance de pays tiers
- La Commission et le Fonds européen d'investissement (entité du groupe BEI) ont débloqué 8 milliards d'euros pour financer 100 000 petites et moyennes entreprises

Mesures institutionnelles

- Mise en place d'une « Coronavirus Response Team »
- Pour les institutions : généralisation du télétravail pour tout le personnel non critique des institutions; écoles européennes, crèches et jardins d'enfants de la Commission fermés; recours généralisé aux visioconférences
- Aménagement du travail au Conseil et au Parlement européen (réunions et votes à distance). Plénières à Strasbourg annulées jusqu'en septembre, mini plénières physiques à Bruxelles entre temps
- Révision du programme de travail 2020 de la Commission européenne

Euroscope Covid-19

Pays tiers

Canada



Population : 37,5 M hb

Premier Ministre : M. Justin TRUDEAU

Parti Libéral du Canada

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 36670 cas et 1680 morts
- Fermeture de tous sauf 4 aéroports internationaux (Vancouver, Toronto, Montréal, Calgary)
- Fermeture de la frontière terrestre avec les États-Unis pour tout déplacement non-essentiel
- Interdiction d'entrer au pays pour les non-résidents
- Isolation obligatoire de 14 jours pour toute personne arrivant de l'étranger
- Suppression du délai de carence d'une semaine pour accéder au à l'assurance chômage

Mesures économiques

- Paquet d'aide fiscale de 82 milliards, dont :
 - 55 milliards pour couvrir le paiement des impôts retarder
 - 27 milliards pour l'assurance emploi
- Paquet économique d'1 milliards :
 - 500 millions d'aides aux systèmes médicaux des provinces et territoires
 - 275 millions pour financer la recherche
 - 150 millions pour augmenter le financement de la santé publique, y compris pour le Service aux Autochtones Canada
 - 50 millions pour obtenir des produits médicaux
- Paiement de 2000\$ par mois pendant 4 mois pour les personnes ayant perdu leur emploi à cause du Coronavirus
- Report du délai de paiement des impôts
- Abaissement des taux bancaires par la Banque du Canada à 0,25%, et achat de titres à un minimum de 5 milliards de dollars par semaine

Mesures institutionnelles

- Suspension des travaux parlementaires jusqu'au 20 avril
- Télétravail pour les députés
- Organisation des sessions parlementaires une fois par semaine en personne avec un nombre de députés réduits, et deux fois par semaines par vidéoconférence

Etats-Unis



Population : 327,5 M hb

Président : M. Donald TRUMP
Parti Républicain

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 777,854 cas et 41,397 décès
- Recommandation d'éviter les manifestations de plus de 10 personnes
- Fermeture des frontières terrestres pour tout trafic non-essentiel
- Quarantaine obligatoire et fermeture des magasins non-essentiels dans les États suivants :
 - *Californie*
 - *New York*
 - *Illinois*
 - *Ohio*
 - *Washington*
 - *Oregon*
 - *Hawaii*
 - *Michigan*
- Confinement généralisé dans tous les états, sauf : les Dakota, l'Iowa, l'Arkansas, et le Nebraska
- Le déconfinement sera organisé par les gouverneurs des états

Mesures économiques

- Paquet économique approuvé par le Sénat de \$2 mille milliards :
 - *Prêts de 500 milliards pour les entreprises*
 - *Augmentation des compensations de chômage à \$600/mois*
 - *150 milliards de financement pour les hôpitaux*
 - *\$250 milliards de paiements directs aux citoyens*
- Paquet de financement de \$42 milliards pour les états et comtés
- Report du paiement des impôts, estimé à une valeur de \$300 milliards, comprenant les impôts d'entreprises jusqu'à valeur de \$10 millions
- Négociations en cours avec le Congrès pour un paquet économique d'un trilliard de dollars
- Négociations pour octroyer 2 semaines de congés maladie payé, test de coronavirus gratuits, et augmentation des fonds pour les systèmes médicaux gratuits
- Rachat de titres financiers par la Réserve Fédérale de \$700 milliards
- Report de frais hypothécaires de 12 mois pour les personnes ayant perdu leurs emplois

Mesures institutionnelles

- Négociations en cours pour élargir le « CARES Act » afin d'augmenter le financement du système sanitaire et médical
- Pause législative jusqu'au 20 avril

Japon



Population : 126,16 M hb

Premier Ministre : M. Shinzō Abe
Parti libéral-démocrate (Conservateurs)

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 10 751 cas et 171 morts
- Confinement obligatoire de 14 jours pour toute personne entrant au Japon depuis de nombreux Etats, dont l'UE, et limitation drastique du nombre de visas octroyés aux citoyens de ces pays
- Télétravail fortement encouragé et octroi de jours de congés maladie
- Recommandations incitant au report ou à l'annulation des événements de grande ampleur prévus dans des lieux confinés
- Fermeture des établissements scolaires, à l'exception des universités
- Possibilité de mise en quarantaine des personnes exposées ou ayant développé des symptômes

Mesures économiques

- Le 06/04, le Premier Ministre a annoncé un plan de sauvetage de 108 000 milliards de yens (915 milliards d'euros), équivalent à 20% de son PIB, pour parer aux conséquences de la crise du Covid-19 :
 - *Le 1er volet de ce plan (32 000 milliards de yens / 270 milliards d'euros) visera à soutenir les ménages impactés par la crise et offrir la possibilité aux entreprises de reporter le paiement de leurs taxes et charges sociales*
 - *Le 2nd volet tentera de favoriser la reprise économique une fois la propagation du virus maîtrisée*
- Précédemment, le Gouvernement avait déjà mis en place un ensemble de mesures visant à soutenir l'économie :
 - *La Banque du Japon réalise des rachats d'actifs visant à stabiliser les marchés financiers et assurer qu'ils ne manquent pas de liquidités*
 - *Plan d'aide de 1600 milliards de yens (13,4 milliards d'euros) attribués aux entreprises via des prêts à taux très faibles (sans intérêts pour les PME)*
- 431 milliards de yens (3,6 milliards d'euros) sont mobilisés afin de soutenir financièrement les employés qui doivent cesser de travailler et aider les crèches et les maisons de retraite à se prémunir contre le Covid-19

Mesures institutionnelles

- Le gouvernement japonais a décrété l'état d'urgence dans sept préfectures (Tokyo, Kanagawa, Chiba, Saitama, Osaka, Hyogo et Fukuoka) le 7 avril, avant de décider de l'étendre à tout le territoire japonais le 16 avril. Il doit durer jusqu'au 6 mai (renouvelable)
- En effet, une loi entrée en vigueur le 13 mars a permis aux autorités de décréter l'état d'urgence pour un maximum de 2 ans. Les gouverneurs des préfectures peuvent adopter les mesures qu'ils jugent nécessaires pour freiner la propagation du Covid-19, dont :
 - *Le confinement obligatoire de la population, la fermeture des universités et l'annulation d'événements*
 - *La réquisition des produits de première nécessité*
 - *La saisie des terrains ou des bâtiments privés pour des usages médicaux.*

République populaire de Chine



Population : 1 386 M hb

Président : M. Xi Jinping
Parti communiste chinois

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 83 817 cas et 4 636 morts
- Suite au peu de nouveaux cas de Covid-19 constatés, la Chine lève peu à peu les mesures de confinement extrêmement strictes imposées dans certaines de ses provinces depuis le mois de janvier 2020
- Plusieurs mesures restent toutefois d'application :
 - *Utilisation du BigData et des données des téléphones portables afin d'identifier les personnes qui ont été en contacts avec des porteurs du virus : chaque individu doit présenter avec son téléphone un « code de santé vert », attribué par les autorités, afin d'accéder aux lieux publics, voyager en transports en commun ou effectuer une course en taxi*
 - *Mise en place de points de contrôle de la température des citoyens (notamment dans les entreprises, les gares et les métros)*
 - *Obligation de porter un masque dans tous les lieux publics*
 - *Maintien de la fermeture des bars, restaurants et salles de jeux*
 - *Quarantaine obligatoire pour toute personne entrant dans le pays*

Mesures économiques

- Paralysée en février, l'économie chinoise a essuyé au 1er trimestre une contraction de 6,8% : l'activité a redémarré progressivement en mars mais reste bridée par la paralysie qui frappe désormais l'UE et les Etats-Unis, principaux débouchés à l'export des entreprises chinoises
- Le 17/04, les autorités ont annoncé de nouvelles mesures "plus puissantes" visant à soutenir l'économie: baisses de taux d'intérêt, émission d'emprunts d'État spéciaux et encouragement à acheter des produits d'exportation sur le marché intérieur. Ces mesures n'ont pas encore été officiellement chiffrées
- Celles-ci s'ajoutent aux mesures adoptées depuis le mois de février, dont :
 - *La Banque Populaire de Chine (BPC) a allégé les obligations de réserves obligatoires qui pèsent sur les banques du pays afin de libérer 550 milliards de yuans (environ 70 milliards d'euros) pour soutenir l'économie, en particulier les PME*
 - *La BPC a également réduit ses taux de prêts afin de diminuer les coûts de financement des entreprises*
 - *Le ministère des finances a autorisé les gouvernements locaux à emprunter 290 milliards de yuans (37,9 milliards d'euros) pour financer des projets d'infrastructure et contribuer ainsi à stimuler la croissance*
 - *Mesures fiscales avantageuses (réduction d'impôts) pour les entreprises touchées par le ralentissement économique*

Mesures institutionnelles

- Les autorités ont présenté l'épidémie comme une menace sans précédent pour la Chine, ne pouvant être résolue que par des mesures extraordinaires, ce qui inclut notamment :
 - *Le confinement total de certaines villes (avec contrôle effectif par l'armée)*
 - *Le recours aux technologies numériques / BigData afin de surveiller les déplacements des personnes infectées*
- Solidarité avec l'Europe : Pékin cherche à défendre son image écornée lors de l'apparition du virus en proposant son aide aux pays européens les plus touchés. La Chine a notamment :
 - *Mis ses experts à disposition de l'Espagne et de l'Italie*
 - *Envoyé plusieurs millions de masques chirurgicaux / gants et blouses de protection vers l'UE*

Royaume-Uni

Population : 65,76 M hb



Premier ministre : M. Boris JOHNSON

Parti conservateur

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 120 067 cas et 16 060 décès
- Depuis le 20 mars, fermeture des bars, clubs, cafés, restaurants, théâtres, cinémas et salles de sport : cette mesure est revue sur base mensuelle
- Depuis le 24 mars, les Britanniques sont autorisés à sortir uniquement pour aller au travail quand cela s'avère absolument nécessaire, pour faire des courses de première nécessité, de l'exercice physique une fois par jour ou encore pour des raisons médicales : la police et les autorités locales ont le pouvoir de disperser tout rassemblement de plus de 2 personnes à travers le pays (le recours aux amendes est également autorisé)
- Le télétravail est recommandé
- Depuis le 20 mars, fermeture des écoles en Angleterre, en Ecosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord
- Il est déconseillé aux britanniques de quitter le pays pour des voyages non-essentiels

Mesures économiques

- Un programme de crédits à hauteur de 330 milliards de livres pour les entreprises touchées par la crise sera mis en place par la Banque d'Angleterre
- Les petites entreprises pourront avoir accès à des crédits (jusqu'à 5 millions de livres) sans intérêts pendant les 6 premiers mois de souscription
- Le 20 mars dernier, le ministre des finances Rishi SUNAK a annoncé que l'Etat prendrait en charge 80% des salaires des employés qui sont dans l'impossibilité d'exercer leur métier à cause de la crise (jusqu'à 2 500 livres par mois)
- Exemption de l'impôt sur les sociétés pour les bars pour une durée d'un an
- Subventions à hauteur de 25 000 livres pour les entreprises dans les secteurs des loisirs, de l'hôtellerie et de la vente au détail dont la valeur imposable se situe entre 15 000 et 51 000 livres
- L'Union des travailleurs hospitaliers a demandé un soutien financier spécifique au gouvernement, notamment pour le personnel directement impliqué dans la gestion du coronavirus

Mesures institutionnelles

- Adopté le 25 mars, le "Coronavirus Act" octroi des pouvoirs d'urgence au gouvernement, dont la possibilité de :
 - Augmenter le financement du NHS : notamment afin de permettre aux médecins / infirmiers retraités ou ayant quitté la profession de reprendre du service
 - Fermer les ports, gares et aéroports pour ralentir la propagation du Covid-19
 - Permettre aux autorités locales de maintenir en quarantaine une personne suspectée d'être infectée par le Covid-19 et d'ériger en infraction pénale le fait de ne pas respecter cette quarantaine.

Russie



Population : 146,78 M hb

Président : Vladimir POUTINE

Russie Unie

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 47 121 cas et 405 décès
- Annonce d'une période de non-travail payée jusqu'au 30 avril
- Annulation des événements sportifs et culturels à travers le pays
- Fermeture des clubs et cinémas à travers le pays
- Fermeture des stations de loisirs, des sanatoriums et des camps d'enfants jusqu'au 1er juin
- Sanctions pour le non-respect des règles de confinement (jusqu'à 7 ans de prison)
- Recommandation aux employeurs d'opter pour le télétravail
- A partir du 26 mars, les habitants de Moscou, âgés de plus de 65 ans, devront rester à la maison
- Recommandation faite aux habitants de Moscou d'éviter les transports publics
- Les Russes sont conseillés de ne pas quitter le pays. Ceux d'entre eux qui rentrent au pays doivent s'isoler pendant 14 jours
- Interdiction d'entrée sur le territoire pour tout citoyen étranger entre le 18 mars et le 1er mai (à l'exception des diplomates et du personnel dans le secteur de l'aviation)
- Fermeture des frontières avec la Biélorussie ainsi qu'avec la Pologne et la Norvège

Mesures économiques

- Mise en place d'un fonds anti-crise à hauteur de 300 milliards de roubles (3,7 milliards d'euros) pour soutenir l'économie (y compris les travailleurs indépendants) via des crédits et des exemptions fiscales mais aussi les citoyens mis en quarantaine
- La ville de Moscou paiera aux hôpitaux de la ville 200 000 roubles (autour de 2 300 euros) par patient malade du coronavirus
- Le 26 mars, la Sberbank et la VTB, avec le soutien de la Banque centrale russe, ont annoncé le lancement d'un programme pilote de prêts aux entreprises à un taux d'intérêt de 0% pendant six mois
- Proposition de prévoir un budget spécifique pour le paiement d'allocations chômage suite à la pandémie
- Proposition de reporter de 3 mois le paiement des taxes dues par les PME affectées par la crise

Mesures institutionnelles

- Report du vote du 22 avril prochain sur des amendements à la Constitution russe visant à permettre à Vladimir POUTINE de se représenter à l'élection présidentielle
- Les employés du gouvernement fédéral travaillent à distance depuis le 27 mars dernier
- Délégation de pouvoirs de prise de décision dans le cadre de la crise du coronavirus aux autorités régionales en raison des fortes différences régionales concernant les taux d'infection

Suisse



Population : 8,5 M hb

Présidente du Conseil fédéral : Mme Simonetta SOMMARUGA

Parti socialiste suisse

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 27 944 cas et 1 142 morts
- La situation est toujours classée « extraordinaire » au sens de la loi sur les épidémies
- Assouplissement progressif : dès le 27 avril 2020, les hôpitaux pourront procéder à toutes les interventions. Cabinets médicaux, salons de coiffure, de massage, de beauté, de fleurs, magasins de bricolage, garden centers, jardinerie pourront rouvrir.
- Durant cet assouplissement par étapes, les entreprises, employés et clients doivent continuer de suivre les règles d'hygiène et de conduite.
- Les personnes vulnérables doivent pouvoir continuer de travailler de leur domicile.
- L'interdiction d'entrée sur le territoire suisse pour les personnes venant de régions à risque pendant 6 mois est maintenue (exception notamment pour les travailleurs transfrontaliers, personnes disposant d'un titre de séjour)
- Maintien de l'interdiction des cours en présentiel dans les établissements de formations
- Maintien de l'interdiction des rassemblements de plus de 5 personnes.

Mesures économiques

- Plan d'aide de 40 milliards de francs annoncé les 13 et 20 mars par le Conseil fédéral et amendé le 3 avril, notamment :
 - Liquidités directes
 - Report du versement des contributions aux assurances sociales
 - Réserve de liquidités dans le domaine fiscal et pour les fournisseurs de la Confédération
 - Suspension des poursuites et des faillites au titre de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite
 - Extension du chômage partiel et simplification des démarches
- Mesures à destination des demandeurs d'emploi (par exemple : assouplissement des conditions d'accès et délais liés à l'assurance chômage)
- Depuis le 16 avril, les indépendants qui ne sont touchés qu'indirectement par les mesures officielles de lutte contre la pandémie bénéficient aussi d'une allocation s'ils sont autorisés à travailler, mais que leur activité a diminué
- Le droit à l'allocation des parents d'enfants en situation de handicap qui doivent les garder à la maison est étendue aux enfants jusqu'à l'âge de 20 ans.
- Mesures sectorielles :
 - Culture : 280 millions de francs débloqués pour des aides immédiates et des indemnités d'annulation dans le secteur
 - Sport : 100 millions de francs pour les organisations sportives (à part égale entre le sport professionnel et amateur)
 - Tourisme : la confédération renonce au remboursement du reliquat du prêt supplémentaire accordé à la Société suisse de crédit hôtelier (5,5 millions), flexibilité des cantons vis-à-vis de reports de paiement

Mesures institutionnelles

- L'Assemblée fédérale se concentre uniquement sur la maîtrise de la crise sanitaire et suspend le reste de ses travaux
- Une session extraordinaire du Parlement aura lieu du 4 au 8 mai
- D'ici là les commissions peuvent continuer de siéger toutefois dans le respect de certaines normes d'hygiène
- Report à une date encore indéterminée des votations populaires (la prochaine était prévue au 17 mai)
- Le gouvernement recommande expressément aux cantons et aux communes de n'autoriser les assemblées communales que lorsque celles-ci sont absolument nécessaires

Turquie



Population : 83,154 M hb

Président : M. Recep Tayyip ERDOGAN

Parti de la justice et du développement (AKP)

Mesures sanitaires

- Chiffres au 20/04 : 86 306 cas ; 2 017 décès
- Fermeture des clubs, bars, cafés, salons de thé et cinémas ainsi que des lieux de culte. Des amendes sont prévues pour les établissements qui refusent de fermer
- Dans les supermarchés, les consommateurs doivent observer une distance d'au moins 10 mètres carrés les uns des autres
- Depuis le 4 avril, obligation de porter des masques de protection dans les lieux très fréquentés, y compris dans les magasins
- Les passagers sans masques ne sont plus acceptés dans les transports en commun à Ankara et Istanbul
- L'Etat encourage l'introduction d'horaires flexibles et réduits pour les employés
- Les personnes âgées de plus de 65 ans et/ou souffrant de maladies chroniques ne peuvent pas quitter leur domicile
- Depuis le 4 avril et pour une période de 15 jours, l'entrée et la sortie des 31 principales provinces turques, dont celle d'Istanbul, sont interdites sauf pour la livraison de nourriture, de médicaments ou de produits de nettoyage
- Couvre-feu pendant l'ensemble du weekend dans les 31 principales provinces turques, à l'exception des besoins sanitaires impérieux
- Fermeture des frontières pour les ressortissants allemands, espagnols, français, autrichiens, norvégiens, danois, suédois, belges et néerlandais
- Annulation de tous les vols domestiques et internationaux.

Mesures économiques

- Le Président ERDOGAN a annoncé un paquet fiscal à hauteur de 14,3 milliards d'euros pour soutenir l'économie du pays. Le paquet contient le report des impôts pour les entreprises opérant dans les secteurs suivants : la logistique et les transports, l'alimentation et les boissons, l'industrie automobile, le textile, les théâtres et les cinémas ainsi que l'hôtellerie
- La Banque centrale de Turquie a de son côté annoncé des crédits à des taux plus bas à destination des banques locales afin de les aider à faire face à la crise
- Augmentation des retraites minimales de 141 euros à 212 euros
- 1,5 milliard de liras turques (214 millions d'euros) sous forme d'aides aux fermiers producteurs notamment de légumes et de blé
- Des schémas de soutien financier seront également proposés aux entreprises spécialisées dans l'exportation
- Restriction des exportations de substances chimiques nécessaires à la fabrication de produits hygiéniques
- Un autre paquet de mesures vient d'être ratifié par le Parlement turc. Il prévoit notamment:
 - De donner le pouvoir aux municipalités pour reporter le paiement des factures d'eau des entreprises et des particuliers pour trois mois et proposer des soutiens financiers aux personnes les plus nécessiteuses
 - le report du paiement des prêts étudiants et des impôts des personnes âgées
 - Des allocations de subsistance pour les salariés les plus affectés, ainsi que 60% de leur salaire en cas de chômage temporaire

Mesures institutionnelles

- Création d'un comité scientifique spécialisé sur les coronavirus au sein du ministère de la santé
- Le ministère des finances et du trésor a annoncé le recrutement de 2 000 jeunes experts dans le secteur du droit, de la finance et des impôts pour travailler sur la question des impacts du coronavirus sur l'économie turque
- Lancement d'une campagne nationale de solidarité pour collecter des dons en faveur des personnes dans le besoin à travers le pays : 138 millions d'euros ont été collectés depuis le 31 mars
- Annulation de plusieurs élections locales